

14/04/2011 Agression homophobe à Roubaix

Dimanche, aux environs de 6H00 du matin, un couple homosexuel sortait de boîte de nuit et rentrait chez lui. Mais, lorsqu'ils sont arrivés dans la cage d'escalier de leur immeuble, ils ont été victimes d'une agression. Quatre hommes, dont leur voisin sous l'emprise de l'alcool, ont roué de coups les deux homosexuels tout en les insultant de sales pédés.

L'un d'eux souffre d'une double fracture du nez et a le visage tuméfié. L'autre a des ecchymoses aux jambes. *«Je n'avais jamais croisé ce voisin. Cela ne se voit pas sur nous que nous sommes gays. Mais dans l'immeuble, notre situation est connue. Il a pu en entendre parler.»* a témoigné l'une des deux victimes, âgée de 27 ans. Ce dernier s'est vu prescrire 9 jours d'ITT.

Les deux hommes ont porté plainte pour *«violences volontaires en réunion et propos homophobes»*.

15/02/2011 Bien nommé!

Le chef de la police municipale de Saint-Pol-Sur-Mer, dans le Nord, a été condamné mardi pour conduite en état d'ivresse par le tribunal correctionnel de Dunkerque. Rien que de banal, même si les fonctions du prévenu auraient dû l'inciter à plus de tempérance. Ah, si ! Un détail: le policier municipal se nomme Guillaume Meurdesoif.

20/02/2011 Profanation au cimetière d'Aire sur la Lys

Ce matin, des familles venues fleurir des tombes au cimetière d'Aire sur la Lys ont découvert avec horreur qu'une trentaine de tombes avaient été ouvertes pendant la nuit. Arrivés peu après, les gendarmes ont fermé le cimetière et lancé une enquête.

Ni graffiti ni revendication, mais quelques croix plantées à l'envers, et surtout, des corps exhumés et –pour certains– manquants! La police a recueilli des indices sur le site et interrogé des riverains. Aucune piste n'est actuellement privilégiée.

22/02/2011 Communiqué du Rassemblement Anti-Chasse

« La chasse endeuille mes automnes », écrivait Marguerite Yourcenar. Depuis le mois de septembre, période d'ouverture générale de la chasse, cette affirmation reste encore d'actualité. La nouvelle saison de chasse arrive enfin à terme et ce sont environ 40 millions d'animaux qui ont péri sous les balles et les plombs.

En notre temps et en notre France, où la chasse n'est plus une activité de subsistance mais un loisir, il convient de s'interroger sur la légitimité de cette pratique. Selon nous, la chasse est condamnable pour des raisons éthiques (il est inadmissible de tuer un animal pour se distraire), écologiques (la chasse constitue une nuisance écologique importante) et sécuritaires (la nature est accaparée et insécurisée par une minorité).

L'année 2010 ayant été nommée « Année internationale de la biodiversité », c'est donc le juste moment pour étudier l'impact de la chasse sur la faune. Nous avons à cet effet réalisé un rapport, téléchargeable à partir du lien ci-dessous, démontrant l'important préjudice écologique de cette activité et l'incompatibilité entre le maintien de la chasse et la préservation de la biodiversité.

En relâchant dans la nature annuellement près de 20 millions d'animaux élevés (perdrix, faisans, lièvres, canards...) afin d'avoir suffisamment de « cibles » vivantes, en détruisant systématiquement les prédateurs (renards, martres, etc.) considérés comme concurrents, en nourrissant et agrainant les animaux sauvages, les chasseurs ne peuvent prétendre « réguler » la faune. De plus, comme le démontrent les zones sans chasse, la faune s'équilibre naturellement depuis des milliers d'années ; les animaux sauvages adaptant leurs populations et se reproduisant principalement en fonction des territoires disponibles et des ressources (nourriture) à disposition. Par ailleurs, des solutions alternatives et pacifiques existent en cas de problème. Le second argument avancé par les chasseurs pour se justifier est la « tradition ». Les traditions cruelles et irrespectueuses du vivant et de la nature ont-elles leur place dans notre société ? Il s'agit d'un prétexte permettant d'éviter toute remise en cause: *« d'autres l'ont fait avant moi, alors je le fais aussi »*. C'est par l'abolition de telles pratiques que notre société évolue, se rapprochant des valeurs partagées par une majorité de Français-es. Pour nous, la chasse peut et doit disparaître. La faune et les espaces naturels doivent être confiés à des fonctionnaires responsables et compétents, au sein d'une instance régionale ou départementale chargée d'établir les conditions d'une cohabitation pacifique et harmonieuse entre la faune sauvage, la nature et l'Homme.

Rapport Chasse et Biodiversité sur
www.antichasse.com/rapport_chasse_biodiversite.pdf

23/02/2011: Disparitions à Lille: Le corps repêché dans la Deûle n'est pas celui que l'on recherchait

Un jeune homme âgé de 22 ans a mystérieusement disparu dimanche 20 au matin à Lille. C'est la sixième disparition d'étudiant dans le centre de Lille depuis octobre 2010. La police judiciaire de Lille a été saisie par le parquet pour enquêter sur ces affaires, a-t-on appris mardi de source judiciaire. Paul-Mériadoc Toucque, étudiant en troisième année de droit à l'université catholique, revenait d'une soirée organisée chez des amis et rentrait chez lui, dans le Vieux-Lille.

Les équipes de recherches qui sondent la Deûle depuis ce matin ont trouvé un corps dans l'eau. Les plongeurs avaient commencé leurs recherches mardi, au niveau de l'écluse du Grand Carré (où deux hommes ont déjà disparu en Juillet 2010).

Les enquêteurs de la police judiciaire sont sur place. Un large périmètre de sécurité a été mis en place. Des bâches ont été sorties. L'identité de la personne repêchée n'est pas encore connue. *«Le corps a été retrouvé un peu avant midi»*, ont indiqué les pompiers. Selon une source proche de l'enquête, ce corps est vraisemblablement celui de Tommy Marchant, 26 ans, disparu le 5 février à Lille après avoir passé la soirée dans un bar de la ville.

C'est le deuxième corps qui est retrouvé. Un jeune homme de 33 ans qui avait été porté lui aussi disparu dans le vieux Lille en octobre dernier avait également été retrouvé mort cinq jours après sa disparition. Son corps avait aussi été repêché dans la Deûle.

Paul-Mériadoc Toucque a été vu pour la dernière fois vers 6h30 au niveau du square Daubenton, dans le quartier Vauban. Il se dirigeait vers son logement de la rue Doudin. Il reste toujours introuvable.

23/02/2011 Tragique accident sur l'A25

Hier soir, un car transportant 20 enfants de chœur de la chorale de Ratisbonne (Allemagne) s'est embrasé sur l'A25, peu après Armentières.

Le feu aurait pour origine un mégot mal éteint qu'un des accompagnateurs aurait oublié après un passage aux toilettes du car. Selon le Père Besessen, qui fait partie de l'équipe d'encadrement, *«de la fumée s'est dégagée des toilettes. Lorsque l'un des accompagnateurs a ouvert la porte, une flamme a surgi dans l'habitacle. En quelques secondes, tout le car s'est embrasé»*.

Seuls le père et le chauffeur ont pu s'extirper du car. Le chauffeur est encore dans le coma, dans un état jugé stable, avec de nombreuses brûlures au troisième degré.

Selon les enquêteurs, les corps de 27 victimes seront difficilement identifiables, compte tenu de la virulence de l'incendie. Au total, plus de 150 secouristes, policiers et pompiers, se sont rendus sur place.

Dans un communiqué, le ministre Allemand des Transports, Wolfgang Tiesenfee, s'est dit *«profondément bouleversé»*. *«Il faut maintenant une enquête approfondie pour connaître l'origine de ce drame. S'il s'avère, conformément aux premières constatations, que seul un petit nombre de passagers ont pu échapper aux flammes et quitter l'autocar, alors il faut vérifier si les normes de sécurité ont été respectées, et si elles doivent être renforcées»*, a dit le ministre. Pour les Allemands, cet accident est le plus grave impliquant un car depuis 17 ans. Le car transportait une partie de la célèbre chorale des «hirondelles de la cathédrale» vers Dunkerque pour un récital à l'église Saint-Eloi de Dunkerque, la «Cathédrale des Sables».

24/02/2011 Maladies infectieuses: le Nord mauvais élève, l'institut Pasteur tire la sonnette d'alarme

Face à l'augmentation du nombre de cas de maladies infectieuses dans le Nord, l'Institut Pasteur de Lille a remis hier un rapport accablant à la Haute Autorité de Santé. En plus des gripes saisonnières, de nombreuses maladies infectieuses ont connu une progression jugée «alarmante» sur les 8 derniers mois dans le département. Parmi ces maladies, on note le VIH (+10%), les hépatites B et C (respectivement +12% et +11%), la rougeole (+7% et la varicelle (+5%).

Pour limiter la dissémination des germes, nous devons tous, avoir le réflexe de laver nos mains régulièrement: en sortant des toilettes, avant de passer à table (chez soi, chez des amis, au restaurant, au fast-food), avant de goûter, avant de préparer un repas, mais également après les transports en commun, avant de s'occuper de bébé, de mettre des lentilles de contact, de s'occuper d'un malade, de désinfecter une plaie, en voyage (voiture, train, avion), en pique-nique, après avoir joué dans le sable, etc. Il faut également savoir les laver efficacement. Les passer uniquement à l'eau ne sert à rien. Il faut les savonner correctement (bien faire mousser) et ensuite les essuyer soigneusement à l'aide d'une serviette propre.

24/02/2011 Chérie, j'ai mal à la tête!

Un habitant de Braine-le-Château, en Belgique, a découvert le 10 février qu'il avait une balle logée dans l'os frontal.

Au mois de décembre, sa femme lui avait raconté que des cambrioleurs, qui avaient pénétré dans leur maison, l'avait blessé pendant son sommeil. Depuis il souffrait de douleurs au crâne.

Après la découverte de la balle dans la tête de l'homme, les policiers ont réinterrogé son épouse.

Elle a avoué avoir menti, et a raconté avoir tiré sur son mari pendant qu'il dormait parce qu'elle ne le supportait plus.

La femme, âgée d'une cinquantaine d'années, a été inculpée pour tentative d'assassinat.